

FICHE SECURITE INCENDIE DES ERP- IGH

Contenu du dossier de demande d'autorisation d'aménager

R 123-1 à R 123-22 du code de la construction

Pour les établissements recevant du public :

1. Une notice descriptive précisant les matériaux utilisés tant pour le gros oeuvre que pour la décoration et les aménagements intérieurs (joinc à apt)
2. Un ou plusieurs plans indiquant les largeurs des passages affectés à la circulation du public, tels que dégagements, escaliers, sorties. Ce ou ces plans comportent des renseignements sommaires ou des tracés schématiques concernant :
 - a) Les organes généraux de production et de distribution d'électricité haute et basse tension,
 - b) L'emplacement des compteurs de gaz et le cheminement des canalisations générales d'alimentation,
 - c) L'emplacement des chaufferies, leurs dimensions, leurs caractéristiques principales compte tenu de l'encombrement des chaudières ; l'emplacement des conduits d'évacuation des produits de combustion, d'amenée de l'air frais, d'évacuation des gaz viciés ; l'emplacement et les dimensions des locaux destinés au stockage du combustible et le cheminement de ce combustible depuis la voie publique ;
 - d) Les moyens particuliers de défense et de secours contre l'incendie.

Pour les immeubles de grande hauteur :

1. Une notice technique indiquant avec précision les dispositions prises pour satisfaire aux mesures prévues par le règlement de sécurité,
2. Des plans accompagnés d'états descriptifs précisant le degré de résistance au feu des éléments de construction, la largeur des dégagements communs et privés horizontaux et verticaux, la production et la distribution d'électricité haute, moyenne et basse tension, l'équipement hydraulique, le conditionnement d'air, la ventilation, le chauffage, l'aménagement des locaux techniques et les moyens de secours,
3. Le cas échéant, une demande de dérogation tendant à atténuer les contraintes en matière de sécurité, accompagnée des justifications de la demande et d'un état des mesures de compensation de nature à assurer un niveau de sécurité équivalent.

IV - MOYENS D'EVACUATION :

- ESCALIERS : NOMBRE : LARGEUR :
➤ SORTIES SUR L'EXTERIEUR : NOMBRE : LARGEUR :

NIVEAU OU CELLES-CI SE SITUENT :

- EVACUATION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

V - CONSTRUCTION / AMENAGEMENTS:

1. MATERIAUX EMPLOYES :

- structure :
- murs :
- charpente :
- couverture :

2. RESISTANCE AU FEU :

- **Degré de stabilité au feu bâtiment** ½ heure 1 heure 1 heure ½

- **Degré coupe-feu des planchers** ½ heure 1 heure 1 heure ½

- **Degré coupe feu des différents cloisonnements :**

* Cloisons coupe-feu : ½ heure 1 heure 1 heure ½ 2 heures

. Situation :

* Portes coupe-feu : ½ heure 1 heure 1 heure ½ 2 heures

. Situation :

* Portes pare-flammes : ½ heure 1 heure 1 heure ½ 2 heures

. Situation :

- **Conduits et gaines reliant plusieurs niveaux :**

Coupe feu de traversée gaine dispositif d'obturation

3. DECORATION ET AMENAGEMENT INTERIEUR :

- Description :

- Classement de réaction au feu :

- PLAFONDS : M....
- MURS : M....
- SOLS : M....
- MOBILIER : M....

VI - MOYENS DE CHAUFFAGE :

- **Energie :** gaz fioul bois autre

➤ **Puissance (en kW) :**

➤ **Isolement du local :**

- parois et planchers hauts Coupe Feu de degré : 1 heure 2 heures
- portes Coupe Feu de degré : ½ heure 1 heure sas
- ferme-portes fermeture automatique asservie à détection

VII - GRANDE CUISINE :

➤ Puissance (en KW) :

➤ Energie : gaz électrique

➤ Isolée :

- parois et planchers hauts Coupe Feu de degré : 1 heure
- portes Coupe Feu de degré : ½ heure
- ferme-portes fermeture automatique asservie à détection

➤ Ouverte

- parois et planchers hauts Coupe Feu de degré : 1 heure
- écran de cantonnement
- dispositif d'extraction de fumée d'incendie
 - caractéristiques :

VIII - INSTALLATIONS ELECTRIQUES :

➤ - ***NORME :***

➤ - ***ECLAIRAGE DE SECURITE :***

- d'évacuation
- d'ambiance (ou d'anti-panique)

Alimenté par :

Source centrale / batteries Groupe électrogène thermique

Blocs autonomes « habitation » Lampes portatives

IX - VENTILATION / DESENFUMAGE :

- VMC ventilation de confort

➤ **DESENFUMAGE :**

- **CIRCULATIONS HORIZONTALES** : NATUREL MECANIQUE
- **ESCALIERS** : NATUREL MECANIQUE

X - STOCKAGE DE PRODUITS DANGEREUX :

- **GAZ :** bouteille citerne enterrée citerne à l'air libre
- **Hydrocarbures liquides :**
- **Hydrocarbures liquéfiés :**
- **Autres :**

XI - ASCENSEURS – MONTE-CHARGE :

➤

XII - MOYENS DE SECOURS :

➤ ALARME :

▪ Type : 1 2 3 4

▪ Système de sécurité incendie (SSI) catégorie :

A B C D E

▪ Installation de détection

▪ Volumes couverts :

➤ ALERTE DES SECOURS : téléphone urbain ligne directe Autre :

➤ Affichage :

▪ consignes de sécurité :

▪ Plans d'évacuation :

➤ Défense intérieure contre l'incendie:

▪ Robinets d'incendie armés Nombre :

▪ Extincteurs Nombre :

▪ Extinction automatique

➤ DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE :

1. Poteaux / Bouches d'incendie Normalisés

▪ Distance depuis l'entrée :

▪ Distance entre hydrants :

2. Autre prise d'eau

XIII - CONSULTATION PREALABLE DES SERVICES DE SECOURS :

➤

LE PETITIONNAIRE :

NOM / Signature :

Date :

NOTA : Cette notice descriptive de sécurité n'est pas exhaustive, tous renseignements complémentaires doivent être fournis dans le cas de projet particulier.